

OUVERTURE DU COLLOQUE

« *DIPLOMATIE HUMANITAIRE ET GESTION DES CRISES INTERNATIONALES* »

UNESCO - 27 janvier 2011



Allocution de l'Amiral Pierre-François Forissier, chef d'Etat Major de la Marine nationale

Madame la directrice générale,
Excellence,
Messeigneurs,
Messieurs les ambassadeurs,
Messieurs les officiers généraux,
Mesdames, Messieurs,

Le temps est révolu de l'ordre bipolaire où l'assemblée des nations laissait l'une ou l'autre des grandes puissances assurer le maintien de l'ordre, à son gré, dans sa seule zone d'influence. Désormais, le traitement des crises exige, à l'image de leur étendue et de leur diversité, une immense variété de réponses et d'acteurs.

Depuis la fin de la guerre froide, les affrontements interétatiques traditionnels ont en effet cédé la place à des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix pour lesquelles l'engagement de forces n'est qu'un élément, parmi beaucoup d'autres, du retour à une situation normale.

Le cadre de l'action militaire s'inscrit aujourd'hui dans un contexte nouveau qui voit l'intervention armée et l'action civile s'impliquer de façon grandissante.

Un monde où la diplomatie et l'action humanitaire sont devenues des vecteurs privilégiés de la « conquête des cœurs et des esprits ».

Un espace maritime où l'ancienne diplomatie de la canonnière, qui visait à imposer de manière brutale la volonté du fort au faible, a cédé la place à une diplomatie humanitaire qui s'est fortement développée au cours de ces dernières années.

La question des relations entre humanitaire, diplomates, civils et militaires n'est pas nouvelle. Mais face à un paysage stratégique en constante évolution ainsi qu'à des facilités de communication offertes à tous, les récents conflits ont montré combien il était difficile de concilier les visions, les pratiques et les interventions des multiples acteurs de la crise. Incontestablement, c'est à une nouvelle approche que nous sommes invités aujourd'hui.

Ce colloque voudrait nous aider à nous interroger sur nos principes d'action et sur les réponses que nous pourrions y apporter, j'oserais dire avec le regard du veilleur, celui qui reste attentif aux évolutions de notre monde, prompt à discerner de nouveaux amers.

Avant toute chose, je voudrais remercier Madame Bokova, directrice générale de l'UNESCO, qui nous accueille avec chaleur. Grâce à vous Madame, ce lieu privilégié de dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, nous offre un espace libre, à l'écart de tout parti pris. Cette neutralité est une chance ! Elle ne peut que favoriser la qualité de nos échanges et l'objectivité de nos débats.

Je voudrais également saluer les hautes personnalités civiles et militaires, françaises et étrangères, qui nous font l'honneur de participer à cette rencontre. Elles ont accepté de livrer leur témoignage ou de faire part de leur expérience et je souhaite leur adresser mes très vifs remerciements.

Par son exceptionnelle expérience humanitaire et diplomatique, mais aussi par le caractère universel de ses implantations, l'Ordre de Malte exerce un rôle majeur aux côtés des Etats et des grandes institutions internationales. Lié à la marine nationale par une longue histoire, il partage aujourd'hui avec elle une réelle expertise dans le domaine de la gestion des crises, et je suis heureux de cette occasion qui nous est donnée de pouvoir croiser nos expériences et nos points de vue.

Avant de laisser la parole aux nombreux experts que vous êtes, je voudrais vous proposer quelques éléments de réflexion.

« Diplomatie humanitaire et gestion des crises internationales ». Sous une formulation simple, ce thème cache en réalité bien des perspectives...

L'humanitaire tout d'abord. Que d'idéal encore derrière ce mot ! Victime de son succès, il est utilisé sans discernement pour désigner toute action au bénéfice des populations dans des situations de crise, mais il mélange volontiers action politique, sécurisation d'une zone, opération militaire, relance économique, élan de générosité, reconstruction... Si chacune de ces actions est légitime, utile et complémentaire, reconnaissons qu'elles ne sont pas toutes humanitaires. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

La crise ensuite. La multiplicité des éléments qui la composent, des plus tangibles aux plus inconscients, des plus maîtrisables aux plus irrationnels requièrent une immense variété de moyens à mettre en œuvre et d'actions à inventer. Force est de

constater que les crises ne s'évitent ni ne se gèrent, mais plutôt qu'elles nous conduisent à toujours mieux anticiper et savoir nous adapter.

Et c'est bien là le cœur de notre débat : comment mieux coordonner nos actions ? Comment mieux fédérer les efforts de l'ensemble des acteurs présents sur le terrain ? Comment renforcer la démarche de retour à la normalité dans le respect du droit international et l'intérêt des populations ? Autant de défis auxquels nous sommes tous confrontés.

Voulu par le Président de la République pour fixer le cap de la stratégie et des moyens dont la France avait besoin en ce début de 21^{ème} siècle, le Livre Blanc nous rappelle que : *« la complexité des crises internationales oblige à définir des stratégies réunissant l'ensemble des instruments diplomatiques, financiers, civils, culturels et militaires, aussi bien dans les phases de prévention et de gestion des crises proprement dites, que dans les séquences de stabilisation et de reconstruction après un conflit ».*

Nous en avons l'expérience, les théâtres d'opérations voient en effet se succéder de très nombreux intervenants. Mais l'enchevêtrement des relations entre populations civiles, Etats, associations, médias, organisations non gouvernementales, commerciales, bénévoles ou encore sociétés militaires privées, montre qu'il n'est pas aisé d'établir, sur le terrain, une coopération sereine. Encore moins lorsque l'adversaire d'aujourd'hui est destiné à devenir le partenaire de demain, qu'il faudra associer au règlement du conflit...

D'autre part, la forte implication des forces armées dans le champ de l'humanitaire peut également générer un risque, souvent évoqué, de confusion des rôles.

Mais si l'évolution des conflits ont conduit les militaires français à accorder une importance croissante aux actions d'ordre humanitaire, il n'en reste pas moins que leur mission première est de préserver, en permanence, les intérêts de la France et de contribuer, partout où cela est nécessaire, à la sécurité et à la défense de nos concitoyens.

Pour sa part, la marine nationale est chargée des actions relatives à la défense et à la sécurité dans les espaces aéromaritimes ou à partir de ceux-ci. Dans un contexte où la mondialisation et la crise économique ne font qu'accroître l'incertitude stratégique, elle assure une présence vigilante et active sur l'ensemble des mers du globe. Elle offre ainsi à la France une capacité d'action compatible avec ses ambitions en matière de défense, comme de politique étrangère.

Lorsque la crise survient, ses bâtiments de combat et leurs aéronefs embarqués sont, bien souvent, les premiers à entrer sur un théâtre d'opérations. Dans un cadre international, ils interviennent en association, en complément ou en soutien des forces et des organisations humanitaires présentes.

Ainsi, les bâtiments de projection et de commandement de type *Tonnerre*, *Mistral* et bientôt *Dixmude*, disposent d'équipements extrêmement polyvalents. Ils sont capables de projeter des forces terrestres et aériennes de la mer vers la terre,

d'assurer leur soutien et leur commandement, mais aussi de réaliser des évacuations, de venir en aide aux populations de pays en crise ou de contribuer à la reconstruction de zones dévastées.

Trop souvent perçue comme une frontière, la mer est en réalité un immense espace de continuité territoriale. Grâce à son statut de marine océanique à vocation mondiale et au pré-positionnement de ses moyens, la marine nationale peut donc intervenir partout et rapidement. Sur un simple ordre du gouvernement, cette posture peut être modifiée et le dispositif complet replié en quelques heures.

A titre d'exemple, à l'occasion de l'opération Séisme Haïti 2010, le Batral *Francis Garnier* et le TCD *Siroco* ont permis d'acheminer sur place plus de 2500 tonnes de fret humanitaire, une centaine de militaires de l'armée de terre et près de 60 véhicules de terrassement. En complément, le *Siroco* a mis à disposition sa plateforme médicalisée, armée par du personnel du service de santé des armées, composée de deux blocs chirurgicaux et de cinquante lits d'hospitalisation.

Par ailleurs, l'opération de lutte contre la piraterie en Océan Indien dans laquelle la marine est engagée avec les autres marines européennes, a également pour mission de fournir une protection aux navires affrétés par le programme alimentaire mondial.

Je ne m'attarderai pas sur la nature de ces interventions sur lesquelles vous reviendrez certainement. J'ajoute cependant qu'elles illustrent parfaitement le fait que, dans une politique maritime intégrée, les moyens civils et militaires doivent se soutenir mutuellement. Et que nos moyens navals ne peuvent s'abstraire de la nécessaire complémentarité avec ceux des autres armées, ni de l'impératif d'une interopérabilité avec les forces nationales ou internationales en présence.

Les principes de la diplomatie humanitaire ne sont pas nouveaux. En 1841, au cœur de la crise du Levant, évoquant le sort des insurgés crétois, le ministre de la marine et des colonies adressait en effet ses consignes au commandant de la frégate *La Minerve* dans les termes suivants : « *Je n'ai pas besoin de vous rappeler que dans le cas où il s'agirait de sauver des proscrits, ou de soustraire à la vengeance du vainqueur les vaincus, [...] l'humanité a des droits que rien ne peut faire méconnaître* »¹.

Mais aujourd'hui, nous sommes entrés dans une autre ère qui n'a plus rien à voir avec celle de la « bataille rangée ». Je les ai évoqués brièvement, de nombreux facteurs augmentent les difficultés de gestion des crises.

S'il est bien sûr illusoire de penser qu'un référentiel unique pourrait être établi permettant d'apporter des réponses simples et claires, il nous faut cependant poursuivre notre réflexion en amont de nos engagements, conscients que l'approche collective est la seule viable.

Voici les quelques éléments de réflexion que je souhaitais vous livrer en ouverture de ces débats qui seront, je le crois, d'une très grande richesse.

¹ Patrick LOUVIER – *La marine française et la sécurité des chrétiens du Levant au XIXème siècle (1815 – 1878)* – Cité par Olivier COUTEAU-BEGARIE – *Le meilleur des ambassadeurs* – Economica - Paris 2010 – p.33.